



# La lettre d'infos

Vendredi 6 Août 2021



## VACCINATION ET PASS SANITAIRE POUR LE RETOUR AU FOOT

La Fédération Française de Football est heureuse d'annoncer que les compétitions amateurs Séniors reprendront en août pour les Championnats Nationaux, puis à partir du week-end du 28 et 29 août pour la Coupe de France, avant de se poursuivre courant septembre avec le retour des compétitions régionales et départementales. Cette reprise attendue est rendue possible par la mise en place du Pass Sanitaire dès les premiers entraînements et matches de la saison, un pass dont l'unique objectif est la protection des pratiquants et pratiquantes ainsi que de l'ensemble des acteurs du football amateur, bénévoles, encadrants, parents et dirigeants.

L'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire ; il sera impossible d'y déroger. Elle concernera l'ensemble des fédérations sportives françaises. Le Pass Sanitaire sera donc requis pour pouvoir jouer au football et accéder aux vestiaires ainsi qu'aux tribunes avant chaque entraînement ou chaque match de compétition.

Pour rappel, le « Pass Sanitaire » consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- Un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
- Un test négatif de moins de 48h
- Un résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19

Le Pass Sanitaire est d'ores-et-déjà obligatoire pour la pratique des séniors et pour les encadrants adultes quelle que soit leur équipe, sénior ou jeunes. Le pass sera mis en place le 30 septembre pour les jeunes joueurs de 12-17 ans. Les moins de 12 ans sont exempts de cette mesure.

La FFF a d'ores-et-déjà envoyé le protocole concernant les championnats nationaux aux représentants des clubs.

La FFF, après concertation avec la LFA, les Ligues et Districts publiera le protocole pour les coupes, compétitions régionales et départementales dans les prochaines semaines avant la reprise de compétitions régionales.

Noël Le Graët, Président de la Fédération Française de Football « Nous sommes conscients que le pass sanitaire est une contrainte supplémentaire pour nos licenciés et nos clubs. Mais cette mesure apparaît aujourd'hui comme la solution la plus sûre pour reprendre le football en protégeant au mieux nos pratiquants et pratiquantes. Leur santé est notre priorité. La mise en place du pass sanitaire permet également au football, et au sport français en général, de participer, à son niveau, à l'effort collectif dans la lutte contre la Covid-19 et au retour progressif à la vie normale.

C'est pourquoi j'encourage vivement l'ensemble des licenciés de la FFF à aller se faire vacciner. Le football et les terrains nous ont manqué, faisons-en sorte que cela n'arrive plus ».

Paris, le 31 juillet 2021



**Dans le souci de former les dirigeants de clubs et parfaire le service qui vous est rendu, le D.O.F. a décidé de vous dispenser une séance de formation qui se déroulera le samedi 4 septembre 2021 à partir de 9H00 au siège du District**

**En raison de la crise sanitaire le nombre de places étant restreint, il nous est nécessaire de limiter le nombre de participants à deux personnes par club.**

**Nous attirons votre attention sur l'importance de cette formation, surtout pour les dirigeants d'équipes n'ayant jamais manipulé cet outil.**

**Les personnes ayant déjà été formées et qui désirent une petite piqûre de rappel seront bien évidemment les bienvenues.**

**Merci de vous inscrire à l'adresse suivante : [secretariat@oise.fff.fr](mailto:secretariat@oise.fff.fr)**

**Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, nous tenons à vous préciser les obligations suivantes à respecter, à savoir :**

- Pass sanitaire obligatoire**
- Port du masque à tout moment,**
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique dès l'entrée sur le site,**
- Respect des distanciations sociales,**
- Emargement : pensez à vous munir d'un stylo.**

**Nous mettrons tout en œuvre pour que ces règles sanitaires mises en place soient strictement respectées.**



La Ligue de Football des Hauts de France a changé de compagnie d'assurance depuis le 1er Juillet 2021. Découvrez grâce au lien ci-dessous toutes les garanties, les tarifs et la nouvelle déclaration d'accident à utiliser en cas de sinistre.

<https://lfhf.fff.fr/documents/?cid=124>



## FERMETURE DU D.O.F.



Pour des raisons de congés payés le secrétariat du D.O.F. sera fermé du 9 au 21 Août 2021. Nous restons toutefois joignables par mail à l'adresse [secretariat@oise.fff.fr](mailto:secretariat@oise.fff.fr) ou téléphoniquement au 03.44.73.91.91

**NOUVEAUX  
HORAIRES!**



DU LUNDI AU VENDREDI  
A COMPTER DU **30 AOUT 2021**

**8h00 - 12h30**

**13h30 - 17h45**

Dans une démarche permanente d'amélioration de notre qualité de service, nous vous informons qu'à compter du 30 août 2021, le District Oise de Football sera ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H45.

# FOOT ANIMATION – ENGAGEMENTS



**Pour les jeunes masculin et féminin à 11 et à 7 et tout le Football d'Animation, inscriptions pour le 31 Août 2021 dernier délai.**

**Tous les engagements sont téléchargeables sur le site du District (U13 – U11 – Foot à 5 Evolution – Foot à 4 Découverte – U13F – U11F – Règlement des ententes)**

**Nota : Il a été décidé que les engagements en Foot d'Animation se feront comme d'habitude sur bordereaux papier.**



